



# CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)  
01 B.P. 1369, Lomé – Togo Tél : 70 45 71 24, E-mail : [secretariat@cerfer.org](mailto:secretariat@cerfer.org) Site web : [www.cerfer.org](http://www.cerfer.org)

DIRECTION GENERALE  
DIRECTION DE LA FORMATION

## **INSCRIPTION AU CYCLE DU BREVET DE TECHNICIEN (BT)** **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR LA RENTREE ACADEMIQUE 2023 - 2024**

**Date de la rentrée : lundi 09 octobre 2023**

### **I- Contenu du Dossier à déposer obligatoirement au CERFER à la rentrée :**

- 1) Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de la Formation du CERFER
- 2) Une copie du certificat de nationalité
- 3) Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- 4) Un certificat médical datant de moins de 3 mois et précisant l'aptitude du candidat dans le domaine de l'éducation physique et sportive
- 5) Une copie certifiée conforme d'acte de naissance ou de jugement
- 6) Une copie certifiée conforme des diplômes et attestations (**avoir soit le CAP + au moins le niveau 1<sup>er</sup> ou avoir le BEPC + au moins le niveau 1<sup>ère</sup>**)
- 7) Un curriculum vitae détaillé
- 8) Quatre (04) photos d'identité
- 9) Frais d'étude de dossier de 15 000F CFA sont payés à la banque sur le numéro de compte indiqué au point II (Frais d'inscription) et le bordereau de versement joint au dossier.

### **II- Frais d'inscription**

Les frais d'inscription s'élèvent à 25 000 F CFA et sont payables à la banque UTB au N° de compte **01031-030066300400-17** dès la rentrée.

**III- Montant total des frais d'inscription et de formation pour les étudiants hors quota : 485 000 F CFA. (1<sup>ère</sup> tranche 285 000FCA et le reste en 2 mensualités de 100 000 FCFA)**

### **IV- Fournitures scolaires**

A la rentrée, les formateurs communiqueront aux étudiants la liste des fournitures qui sont à la charge des Etudiants.

### **V- Informations utiles à l'attention de tous les étudiants résidant au Centre d'hébergement**

#### **1. Loyer mensuel**

Le loyer mensuel s'élève par étudiant à 7 500 F.

#### **2. Matériel à prévoir**

Tout étudiant logé doit prévoir les éléments suivants :

- Une moustiquaire
- Des draps de lit à une place
- Un nécessaire de toilette (brosse à dent, savonnière de toilette, etc.)
- Un réchaud à gaz, casseroles et quelques assiettes.

**N.B. Dans tous les cas, l'usage et toute résistance chauffante est prohibé.**

**Date limite de dépôt des dossiers : 02 juin 2023**

**Date du concours : 04 juillet 2023**

**La Direction Générale**